

Extrait du Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 2 décembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26

La séance est ouverte à 19h17 et levée à 19h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLIOLLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN (à partir de la question n°6), Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Etaient absents : Mme Anne VIGNOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Nathan SOURISSEAU

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote : Mme Anne VIGNOT à M. Gabriel BAULIEU, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (jusqu'à la question n°5), M. Nathan SOURISSEAU à M. François BOUSSO

Soutien 2022 à la Caisse Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « soutien entrepreneuriat »	Montant du budget 2021 : 146 000 € Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Par courrier en date du 22 octobre 2021, le Président de la CRESS sollicite Grand Besançon Métropole (GBM) d'un soutien à hauteur de 5 000€ pour l'appui et l'accompagnement au développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'emploi. **Cette demande de soutien est une première demande.**

I. Contexte

La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), avec l'ouverture de son espace de maturation d'entreprises d'ESS, constitue un point d'ancrage pour le plan d'action et de soutien des petites entreprises qui travaillent dans les principes de l'ESS.

Il permet de créer un contexte pour faire évoluer les projets et les entreprises en y apportant une dimension d'expérimentation.

II. Le Projet

Deux volets :

- Un volet accueil, information, médiation

L'action proposée par la CRESS est à destination de porteurs de projets, d'entreprises en création ou nouvelles, des entreprises qui s'interrogent sur l'ESS.

La CRESS intervient :

- o en premier échelon en orientation et en information sur l'environnement de l'ESS,
- o sur des apports techniques spécifiques (Procédure pour les sociétés commerciales qui souhaitent rentrer dans le champ de l'ESS et sur l'agrément ESUS).

Il s'agira de suivre des entreprises ou porteurs de projets domiciliés dans la Maison de l'ESS en fonction des besoins.

L'objectif sur ce volet est fixé à 10 porteurs de projets ou entreprises pour l'année

- un volet accompagnement et suivi d'entreprises de l'ESS, coopérations territoriales

Cet axe concerne l'accompagnement de porteurs de projets, d'entreprises en création et le soutien des entreprises de l'ESS existantes en matière de nouveaux projets ou de réorganisation.

Les accompagnements sont des accompagnements généralistes en économie d'entreprise et en stratégie d'entreprise. Ils peuvent aussi être orientés vers la mise en place de coopération entre entreprises, de mutualisation de moyens et de compétences par exemple.

L'objectif sur ce volet est fixé à 4 entreprises de l'ESS ou porteurs de projet.

Les accompagnements et le suivi d'entreprises feront l'objet d'un échange préalable avec GBM, pour une évaluation d'opportunité et d'orientation de l'appui et pour une mise en cohérence et subsidiarité avec les dispositifs existants.

III. Demande de subvention

Le budget prévisionnel est construit sur une intervention équivalente à 5 jours de chargé de mission sur l'accueil, l'orientation et l'information (Volet 1) et de 12 jours sur l'appui de projets et entreprises de l'ESS (Volet 2)

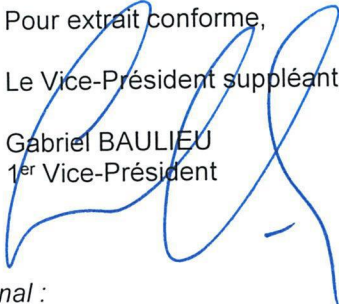
Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 6 800 €
Autofinancement 300 €
Participation Etat/Région 1 500 €
GBM 5 000 €

La CRESS sollicite une aide financière auprès de Grand Besançon Métropole, pour la somme de 5 000 € à laquelle il est proposé de répondre à hauteur de la demande

Il est proposé, en cas d'accord pour un soutien, de verser l'intégralité de la subvention en une seule fois.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à la CRESS à hauteur de 5 000 € pour leur action d'appui et d'accompagnement au développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'emploi.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 32 – M. Gabriel BAULIEU (pouvoirs de Mmes Anne VIGNOT et Catherine BARTHELET), M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO (pouvoir de M. Nathan SOURISSEAU), Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Contre : 0 Abstention* : 0 Conseillers intéressés : 0

**Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*